



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/22-919-1379 du 28/02/2022

APPEL A CANDIDATURES - FONDE DE POUVOIR - LPO JEAN HENRI FABRE - CARPENTRAS

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant à compter du 1^{er} avril 2022.

- Fondé de pouvoir – LPO Jean Henri Fabre

Le poste est localisé à CARPENTRAS (84)

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le lundi 14 mars 2022 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



FICHE DE POSTE

FONDE DE POUVOIR

LPO Jean Henri Fabre - Carpentras

I. Description du poste

- Fonction à assurer : Adjoint de l'agent comptable - Gestion matérielle et comptable
- Grade(s) souhaité(s) : AAE ou APAE ou titulaire de catégorie A
- Statut du poste : Vacant à compter du 1^{er} avril 2022
- Nature du poste : Titulaire
- Missions : Chargé de la comptabilité de 2 établissements rattachés + 1 partie de la gestion matérielle de la Cité scolaire JH Fabre

II. Régime indemnitaire :

- NBI : 0
- Groupe IFSE et montant mensuel en euros : groupe 3 (1000 €)
- Poste logé : non

III. Implantation géographique :

- Localisation du poste : Lycée polyvalent Jean Henri Fabre
- Lieu d'affectation : 387 avenue du Mont Ventoux 84 208 Carpentras
- Service d'affectation : Intendance

IV. Environnement de l'emploi :

Budget de l'établissement : 1 935 136 € (budget primitif 2022)

Compositions et effectifs :

Nombre d'élèves : 1 742 Nombre d'enseignants : 150

Nombre de personnels :

- Personnels de direction 3 + DDFPT : 1
- CPE : 4
- PsyEN : 3
- ATSS : administratifs 9 + infirmière scolaire 2 + assistante sociale 1
- AED et AESH : AED 18 + AESH 8
- Personnels techniques : 32 ATEE

Le lycée Jean Henri Fabre est le siège d'une agence comptable comprenant 6 établissements (lycée support comptable + 1 lycée + 4 collèges).

Spécificités du poste :

- Vague 2 OPALE
- Cité scolaire

V. Description de la fonction :

Missions et activités principales :

- Sous le contrôle de l'agent comptable, le fondé de pouvoir assure aux cotés de celui-ci :
 - En qualité de cadre, la supervision des activités de l'agence comptable
 - La veille calendaire
 - L'encadrement et la supervision des activités des régies
 - La supervision des écritures comptables (veille de la régularité, la sincérité et la continuité des écritures comptables)

Une mission d'aide et de soutien comptables aux établissements rattachés

- Il participe à la conception du contrôle interne comptable et à sa mise en œuvre.
- Il pourra recevoir mandat de l'agent comptable conformément aux dispositions de l'article 16 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 qui prévoit que « les comptables publics peuvent désigner des mandataires ayant qualité pour agir en leur nom et sous leur responsabilité » garantissant ainsi la continuité du service public. L'article R421-63 du Code de l'éducation prévoit également : « Lorsque le conseil d'administration d'un établissement membre d'un groupement est appelé à examiner une question relative à l'organisation financière, l'agent comptable ou son représentant assiste aux travaux du conseil avec voix consultative. »

Connaissances et savoirs :

Connaissance des règles de la comptabilité générale

Connaissance des procédures budgétaires applicables aux EPLE

Connaissance de la réglementation en vigueur en relation avec les missions, notamment dans le domaine de la sécurité

Connaissance de l'établissement et de ses acteurs

Capacité à travailler en équipe

Maîtrise des outils de bureautique (GFC, EXCEL)

Savoir-être :

Loyauté, discrétion, confidentialité, rigueur, adaptabilité, sens de l'organisation et de l'anticipation, méthode, réactivité.

Esprit d'analyse et de synthèse

Aptitude à la communication, à l'écoute, au dialogue, à la concertation

Capacité à rendre compte

VI. Contraintes particulières :

Missions dans le domaine de la gestion budgétaire et comptable

VII. Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois dernières évaluations professionnelles doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique, à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en – Provence cedex 1 par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Les candidats d'une autre administration devront fournir un avis favorable de détachement de leur administration d'origine en cas de recrutement par l'académie d'Aix-Marseille.

Personne à contacter pour plus d'informations :

Mme Catherine JULLIAN, chef d'établissement,

Mail professionnel : ce.0840015k@ac-aix-marseille.fr

Numéro de téléphone de contact : 04 90 63 05 83

Mme Coralie COLOMBIE, agent comptable,

Mail professionnel : ges.lyc.fabre@ac-aix-marseille.fr

Numéro de téléphone de contact : 04 90 63 05 83

M. SADAILLAN, chef de bureau des personnels administratifs (DIEPAT – RECTORAT),
pascal.sadailan@ac-aix-marseille.fr Tél. 04 42 91 72 28